



Relevez le défi du 2 %!

Plus vous épargnez dans le cadre de votre régime de retraite enregistré plus votre capital peut croître au fil du temps.

Une petite augmentation de vos cotisations peut faire une réelle différence! Le fait de cotiser seulement 2 % de plus à votre régime peut donner lieu à un solde de compte beaucoup plus important et à une plus grande sécurité financière à la retraite.

Êtes-vous prêt à relever le défi?

Pour augmenter votre taux de cotisation, veuillez communiquer avec le service des ressources humaines.

